

La Gazette de Monteynard

Dates à retenir

17 janvier 2020

Soirée soupe/jeux

24 janvier 2020

Vœux du Maire

1er février 2020

Soirée théâtre

15 février 2020

Soirée poker

21 mars 2020

Soirée Saint-Patrick

15 et 22 mars 2020

Elections municipales

Dans ce numéro

- Le mot du Maire
- Délibérations/travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- Coin des associations
- Fêtes de Noël

Le mot du Maire aux Monteynardons

L'heure du bilan 2019 a sonné...

Comme prévu, les travaux de requalification du hameau les Liorats ont pu être réalisés durant l'année 2019 permettant ainsi son raccordement à l'assainissement collectif, la réfection des réseaux eau potable/eaux pluviales mais aussi l'enfouissement des réseaux EDF et FT. La voirie a été également refaite et renforcée, les enrobés seront réalisés dès la fin des gelées en 2020. Nous avons aussi engagé des travaux pour améliorer et optimiser la distribution d'eau, assuré l'entretien des voiries communales, des canalisations d'eaux usées et pluviales, sécurisé le clocher de l'église, etc.

2020 sera une année marquante pour la Commune et pour l'activité économique et touristique de notre territoire. **Le 1^{er} juillet 2020**, le petit train de La Mure sera remis en service offrant aux voyageurs la possibilité de déjeuner au restaurant panoramique et de profiter de vues exceptionnelles à partir de la terrasse (panoramique aussi).

Soyons fiers du retour de ce produit touristique phare qui, couplé avec le bateau la Mira, va indéniablement renforcer la notoriété de la Matheysine et de notre département d'exception.

Je terminerai en remerciant encore et toujours les associations communales pour leur fidèle implication à animer le village, à soutenir le lien social, en organisant des moments d'échanges et de partages. C'est aussi grâce à ces rencontres que le Sou des Écoles cofinance avec la Mairie tous les 5 ans un voyage scolaire. Ce sera un séjour en péniche en avril prochain, merci aux bureaux successifs du Sou, à tous les bénévoles et à vous tous pour votre soutien permanent.

Le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de sérénité pour cette nouvelle année.

A votre disposition,
Bien cordialement .
Richard Passelande

Délibérations et travaux

Eclairage Public

Un audit a été réalisé sur l'état des installations de l'éclairage public communal. Le devis de remise en état et en conformité s'élève à 33.223 € avec une participation financière de la commune de 18.500 € est adopté à l'unanimité. Ces travaux permettront également de réfléchir sur la mise en place éventuelle d'extinction nocturne.

Le Conseil Municipal a décidé de confier l'entretien de l'éclairage public au SEDI 38 à compter du 1er juin 2020. Le coût annuel qui sera facturé (environ 1500 €) correspond aux dépenses engagées par la Commune pour la location de la nacelle, l'achat du matériel de remplacement et les frais de personnel..

Renouvellement des baux à ferme

La commune loue des terrains aux agriculteurs et il convient de renouveler les baux correspondants au profit du Groupement Pastoral du Connexet de Veyret Marie-Christine. Il convient de renouveler également le droit de chasse à l'ACCA sur l'ensemble des terrains communaux qui a expiré en 2014.

Accord unanime du Conseil Municipal.

C.C.M. (Communauté de Communes de la Matheysine)

Actualisation des statuts : la dernière refonte statutaire avec arrêté préfectoral date du 1^{er} janvier 2017. Depuis 2017, la CCM a procédé à des modifications statutaires qui n'ont pas fait l'objet d'un arrêté préfectoral : définition de l'intérêt communautaire, transfert automatique de compétences notamment.

Accord unanime du Conseil Municipal pour une refonte des statuts intégrant les nouvelles compétences et ajustements.

Autorisation du Droit des Sols (ADS) : après 4 ans de fonctionnement, accord unanime du Conseil Municipal pour l'actualisation de la convention par avenant, pour les missions et obligations de chacune des parties, sans modification des dispositions financières.

Diagnostic Radon dans les bâtiments publics :

Le radon (gaz naturel inodore, incolore et radioactif) fait partie des risques sanitaires et techniques à identifier dans les bâtiments recevant du public.

La réglementation stipule la réalisation de mesure volumétrique en radon dans les Etablissements Recevant du Public (ERP) : mairie, école, cantine, salle polyvalente.



Le territoire de la Matheysine est cartographié pour le risque RADON selon un nouveau classement par commune depuis le 1er juillet 2018 : Zone 1 potentiel radon faible ; Zone 2 potentiel radon faible mais sur lesquelles des facteurs géologiques particuliers peuvent faciliter le transfert du radon; Zone 3 potentiel radon significatif. Monteynard a été identifié **en zone 1**. Les mesures Radon sont d'ores et déjà obligatoires pour les 3 zones.

Toutes les collectivités étant concernées par cette obligation, la CCM propose de lancer un marché de groupement de commandes pour le compte des collectivités de son territoire, pour assurer des économies d'échelles et obtenir la meilleure offre pour la réalisation. Accord unanime du Conseil Municipal.

Motion contre la fermeture du centre des impôts de la Mure : accord unanime du Conseil.

Motion contre le loup : accord à la majorité (1 abstention).

Requalification du hameau « les Liorats »

- La création du réseau de transit est terminée (59.978 €).
- Les travaux de réfection des réseaux eau et assainissement sont terminés (203.756 €).
- Les réseaux secs : éclairage public, enfouissement réseaux EDF et France Télécom sont en cours de finition (70.284 €)
- Réfection de la voirie (95.338 €), les enrobés seront réalisés début 2020 (hors période de grand froid). Nous remercions le Conseil Départemental pour la subvention allouée de 37.750 €.

Le montant total des travaux s'élève à 429.356 €, (hors subvention).

Urbanisme

- ♦ Avis favorable à M. Boquerel Marc, domicilié 115 rue des Ripeaux pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.
- ♦ Avis favorable à M. Genevey Jean-Jacques, domicilié 83 chemin du Pré Pellat pour la construction d'une pergola côté Est de sa maison.
- ♦ Avis favorable à M. Sommacal Thierry, domicilié 35 chemin du Pré Pellat pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture.
- ♦ Avis favorable à M. Smedley Romain, domicilié 24 chemin du Four pour la réfection de toiture de la grange.
- ♦ Avis favorable à M. Bel Michel, domicilié 217 chemin des Jeannots pour l'installation d'un abri à bois côté Nord de la maison.
- ♦ Avis favorable à Mme Meunier Amandine, domiciliée 23 place Saint-Agnès-du-Jardin, pour le remplacement de la porte d'entrée.
- ♦ Avis défavorable à M. Noël-Baron Sylvain pour des certificats d'urbanisme pour des terrains situés à Crozet-Vieroux, au Plan, Pré Matton.

Permanences de l'architecte conseiller

Pour le 1^{er} trimestre 2020 (3^{ème} vendredi du mois de 16h à 18h), l'architecte reçoit en mairie les

- ♦ 17 janvier,
- ♦ 21 février,
- ♦ 20 mars.

Les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat de Mairie.

Infos diverses

Elections municipales

Les scrutins auront lieu les 15 et 22 mars 2020 (horaires inconnus à ce jour).

Les inscriptions sur la liste électorale doivent avoir lieu avant le 7 février 2020 en Mairie ou sur le site internet service-public.fr.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser en Mairie le mois ou le trimestre de leur 16^{ème} anniversaire.

Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Rezo Pouce, l'autostop au quotidien

Nous rappelons l'existence du réseau de covoiturage et autostop Rezo Pouce. Deux bornes sont installées à cet effet : 1 à La Ville vers l'arrêt de bus du Temple et 1 aux Blais devant la mairie.

Conducteurs et passagers doivent s'inscrire sur <https://rezopouce.fr/> ou dans les locaux de la communauté de communes, pour profiter de trajets conviviaux, sécurisés et efficaces. Pour plus de renseignements <https://www.ccmatheysine.fr/web/economie-et-tourisme/amenagementterritoire/rezo-pouce/>.

Covoiturage

Afin de réduire la pollution, les bouchons et aussi pour faire des économies, vous pouvez vous inscrire pour faire du covoiturage. Une communauté regroupant les communes de la RD 529 a été créée sur le site Movici et permet une recherche de covoitureurs vers l'agglomération grenobloise plus efficace.

<https://movici.auvergnerhonealpes.fr/communautes/covoiturations/communes-de-la-departementale-529>

Nettoyons La Nature !

Une matinée nettoyage de printemps sera organisée courant mars, afin de ramasser les déchets aux abords de la RD 529, ou dans la commune.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter Stéphanie (0683770830) ou Carine (0658334258) pour plus d'informations.

Foodtruck

A compter du 12 janvier, tous les dimanches soirs, de 17 à 22 h, sur le parking de la salle polyvalente, Benjamin Fiorelli, propose le Burger local à emporter.

Pavoisement de l'école

Pour répondre au code de l'éducation qui rend obligatoire le pavoisement des écoles, la Municipalité a fait appel à Amandine Meunier pour écrire la devise de la République sur la façade. Résultat remarqué et remarquable, merci à l'artiste.



Le coin des associations

Club de loisirs

Le Club de Loisirs est ouvert à tous.

Pour une adhésion annuelle de 10 €, vous pourrez venir, jouer, échanger, emprunter des livres tous les mercredis de 15 h à 18 h à la salle polyvalente (salle de réunion au 1er étage).

Soirée soupe et jeux

Soirée soupe suivie d'une soirée jeux (jeux en bois, ping pong...) organisée par le Club de Loisirs pour Tous de Monteynard. Vendredi 17 janvier à 20h. Entrée gratuite, vous pouvez apporter une soupe, ou simplement un bol et une cuillère. Salle polyvalente.

Soirée poker du Sou des Ecoles

Le samedi 15 février. (horaire à confirmer).

Buvette et pizzas sur place.

Pré-inscriptions et plus de renseignements sur la page Facebook du Sou des Ecoles de Monteynard.

Soirée théâtre

Spectacle décentralisé de La Mure Cinéma Théâtre, le samedi 1er février à 20h30. Le CMAAS offre la place aux seniors de plus de 65 ans, à condition de se faire connaître en mairie avant le 15 janvier. Des places au tarif préférentiel de 10 euros pourront être achetées en mairie pour les habitants de la commune (paiement par chèque à l'ordre de « La Mure Cinéma Théâtre ») à partir du 6 janvier. Les places réservées et non réglées devront être récupérées sur place avant 20h.

Concours de belote

Concours de belote organisé conjointement par le Club de Loisirs et le Foyer pour Tous de La Motte-d'Aveillans le 15 mars à la salle polyvalente. Inscriptions sur place à partir de 13 h, concours à 14 h. Buvette.

Soirée de la Saint Patrick du Sou des Ecoles

Réservez votre soirée du samedi 21 mars.

Le Noël des enfants



Noël de l'école

Vendredi 20 décembre les élèves de l'école ont été invités à la traditionnelle fête de Noël organisée par le Sou des Ecoles.

Rires et bonne humeur étaient au rendez-vous avec un spectacle de qualité assuré par les Berlo's.

Puis le papa Noël est arrivé avec les cadeaux pour chaque classe.

Le Sou des Ecoles a financé spectacle et cadeaux, la Commune s'est chargée du goûter gourmand offert aux enfants.

Merci aux membres du Sou et aux trois enseignantes pour ce moment festif.

Le Noël des nounous

Les assistantes maternelles de la commune ont organisé vendredi 20 décembre en soirée, le Noël pour les enfants dont elles ont la garde.

Visite du Père-Noël, friandises et apéritif dînatoire étaient au rendez-vous dans une ambiance fort sympathique et chaleureuse.





Le Noël des anciens

Le repas des anciens offert par le CMAAS s'est déroulé samedi 14 décembre au restaurant-cabaret Le Bongo à Valence. Une trentaine de seniors de la commune ont pu déguster le repas et assister à un spectacle. Les personnes qui n'ont pas pu y participer avaient le choix entre un bon d'achat ou un colis.

La Municipalité a également rendu visite aux 2 doyens pour leur remettre un cadeau :

- Jeanine Simion, âgée de 90 ans,
- Robert Turc, âgé de 97 ans.



Bienvenue

Bienvenue aux familles nouvellement installées :

- Rochette Philippe, chemin de la Carrière,
- Petit Julie / Guivier Patrick, rue des Blais,
- Gimenez David / Simonnet Muriel, chemin des Granges.

Etat Civil

Naissances,

Bienvenue à

- ♦ **Giboire Liam, Kilian** né le 23/11/2019 à Grenoble



Les vœux du Maire : 24 janvier 2020

Vendredi 24 janvier à 19h, le maire et le conseil municipal invitent la population à venir fêter la nouvelle année. A cette occasion, un buffet de spécialités matheysines sera offert par la mairie.

Pour organiser au mieux cette manifestation, merci de vous inscrire en Mairie par courriel mairiemontenard38@gmail.com ou par tél au 04.76.30.63.43. avant le 17 janvier 2020.